

Structure	Remarques	Commentaire Ecovia
CPIE BT	Les surfaces en eau identifiées comme zones humides peuvent être caractérisés avec un statut particulier : étang de Thau, canaux, etc.	
ADENA-BAGNAS	Pour la réserve du Bagnas, une couche SIG plus précise du périmètre des zones humides de la réserve a été fournie à Ecovia par Julie Bertrand.	Cette couche SIG sera utilisée et remplacera le périmètre actuel des zones humides utilisé sur la réserve.
	Une étude du recul des roselières a été réalisée sur le Bagnas du fait du risque de submersion marine qui menace la réserve et qui identifie des zones de replis du Bagnas. Cette étude a été fournie à Ecovia.	Cette étude sera analysée et pourra être intégrée dans l'identification de zones humides potentielles, dans la proposition d'actions...
CAHM	Au niveau du ruisseau de Bragues, certains secteurs sont entourés. Néanmoins, ils correspondent à des fossés drainant et la présence de zones humides est peu probable.	Ces secteurs seront retirés des zones humides potentielles après vérification par photo-intéprétation.
SAM	Il existe un projet de renaturation de la Bourbou.	Les actions faites dans le cadre de ce projet pourront être étudiées et proposées pour certains autres cours d'eau. Concernant la Bourbou, son niveau d'enjeu et de priorisation d'action pourront être revus à la baisse en fonction des résultats.
?	Il est recommandé d'utiliser la télédétection pour identifier des zones humides potentielles supplémentaires.	L'analyse de l'engorgement des sols par télédétection a été étudiée par Ecovia. Cette analyse permet d'avoir une estimation du taux d'humidité à un instant t. Il ne permet pas d'avoir des informations précises sur le caractère humide d'un site. Il serait intéressant de croiser cette donnée avec la topographie et la géologie afin de mettre en évidence un secteur favorable aux zones humides (topographie et géologie) sur lequel le taux d'humidité est régulièrement important dans le temps. Néanmoins, la précision des données disponibles impliquerait une analyse peu précise et peu adaptée à l'identification des zones humides potentielles. Cette analyse n'a pas été retenue dans le cadre du PGSZH.
CPIE BT	Les anciens salins sont soumis à une très forte fréquentation et donc à une pression forte. Etudier la pression touristique/fréquentation.	Les pressions pour lesquelles des données précises et homogènes existent à l'échelle du territoire ont été étudiées et pondérées. Pour les autres pressions et usages, les données disponibles ne permettent pas de caractériser ces pressions à l'échelle du territoire. Concernant la fréquentation, cette pression sera étudiée au cas par cas pour certaines zones humides. Des actions pourront être proposées pour les zones humides les plus soumises à cette pression.
CPIE BT et ADENA-BAGNAS	Une remarque majeure qui est ressortie de l'atelier et l'affichage du niveau d'enjeu pour les principales zones humides du territoire, comme le Bagnas. L'analyse du niveau d'enjeu se base sur le croisement entre la fonctionnalité de la zone humide et le niveau de pression. En l'état, les pressions étudiées lors de l'atelier, n'ont pas permis d'identifier un enjeu fort sur ces zones humides (absence d'urbanisation et d'agriculture). De plus, la priorisation des zones humides se base sur la protection et la gestion actuelles des zones humides. Ces zones humides principales, mais déjà gérées ne seront pas identifiées comme prioritaires par le PGSZH. Ainsi les principales zones humides du territoire présentent des enjeux faibles à moyens et ne sont pas considérés comme prioritaires.	Ecovia propose de modifier le titre afin de bien comprendre que le niveau d'enjeu porte sur la mise en place d'actions dans le cadre du PGSZH. De plus, l'étude de pressions supplémentaires (EEE notamment) permettra de rehausser le niveau d'enjeu de certaines de ces zones humides. Pour finir, ces zones humides pourront être affichées comme "zones humides majeures gérées" et être étudiées comme une catégorie à part afin de conserver un niveau d'enjeu et de priorisation fort.
CPIE BT	Faire des cartes par type d'actions (hydromorpho, ripisylves, limiter les pressions urbaines, etc.) pourraient être réalisées.	Cette remarque pourra être prise en compte ultérieurement lors de l'identification des actions.
?	Il existe des programmes d'actions en cours, notamment sur le Pallas.	La connaissance de ces programmes d'actions permettra d'identifier des actions favorables et pertinentes sur le territoire à mettre en place sur des zones humides similaires. De plus, les zones humides concernées par un programme d'actions verront leur niveau de priorisation baissé en fonction du programme proposé.
CPIE BT et ADENA-BAGNAS	Le changement climatique (recul du trait de côte, sécheresse) doit être étudiée comme pression supplémentaire. Une méthodologie nationale pour les gestionnaires sur le changement climatique existe (testé sur le Bagnas).	Cette méthodologie sera étudiée afin de savoir s'il est possible d'étudier cette pression à l'échelle du territoire.
Naudin - Conseil Municipal de Sète	Zones humides supplémentaires repéré avec n°1 sur la carte : ex : salin du Midi.	La cartographie sera reprise et intégrera ces retours.
	Triangle situé en cul de sac en bordure de l'étang de Thau au niveau d'une zone d'activités de loisirs (tir, sport équestre, Kite...). Sa surface assez limitée risque de faire passer les enjeux de cette zone humide au panier.	Le niveau d'enjeu et de priorisation des zones humides ne dépendent pas de la surface. Cette zone humide ressortira au même titre que les zones humides plus vastes.
	Les bassins de rétention ne sont pas voués à conserver l'eau sur une longue durée (moins de 48 heures).	A conserver néanmoins dans l'analyse car ils participent ponctuellement à certaines fonctions (gestion du risque inondation, peut accueillir une biodiversité significative...). Ces habitats ne devront pas ressortir comme zone humide à enjeu fort.
Aurélien Daloz, Montbazin	Moulin de Juffet : vérifier ancien bras potentiel Moulin à eau.	A vérifier éventuellement lors des phases de terrain.
	Potentiels rejets impactant les zones humides en aval via la Vène.	A intégrer lors de l'analyse des pressions de ces zones humides.
	Pressions liés aux déchets issus des zones cabanisées.	A intégrer lors de l'analyse des pressions de ces zones humides.
	Amont de la Vène : Enjeu très fort de reméandrage/création ZH/zone d'expansion de crue.	Classer la Vène en enjeu fort. Les actions proposées par la suite pourront intégrer ces éléments sur ce tronçon.